Déduction fiscale d'un mécène

Par **Mac ostéo**, le **08/10/2006** à **20:04**

Bonjour tout le monde !!
J'ai recherché sur le forum des réponses à mes questions et je n'ai pas trouvé donc je crée un nouveau sujet (j'espère ne pas m'être trompé de rubrique...)

Voilà ma situation :
Je suis président d'une association à but humanitaire (c'est dans l'objet des statuts) et pour financer mon projet je recherche des sponsors. Je sais qu'une subvention (est-ce le terme précis?) d'une entreprise peut donner lieu à une réduction d'impôt (pour cette dernière). Les chiffres que j'ai trouvés ne m'expliquent pas grand chose (60%, plafond, 0,5% du chiffre d'affaires,...) en fait c'est pour ça que je pose ma question sur ce forum. Je voudrais bien comprendre comment ça marche pour l'expliquer face à un sponsor (parce que j'en tiens un qui veut à tout prix savoir et vu que je ne fais pas d'études de droit... !?). Image not found or type unknown
Déjà ma première question : est-ce pareil pour un société (avec plusieurs dizaines de salariés) et pour une profession libérale ? Sont-ils logés à la même enseigne concernant la réduction d'impôts ?

En prenant un cas concret. Pour faire des calculs simples (dû moins je l'espère) prenons une somme de 1000€.
Une entreprise qui subventionnerait mon assoc à hauteur de 1000€, quel serait le montant de sa réduction d'impôt et cette réduction a-t-elle lieu la même année ? En fait quelle somme concèderait-elle réellement ?

Et pour une profession libérale ? Pareil ?

Merci de m'éclairer de votre lanterne...s'il vous plait parce que là je suis totalement largué... cry: Image not found or type unknown

Par **Mac ostéo**, le **10/10/2006** à **11:30**

Ben alors.... !? Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **25/10/2006** à **15:52**

Bonjour,

Moi, je commencerais par :
http://www.impots.gouv.fr

taper "mécénat"

ça devrait donner ça :
http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/pu ... tid=143520

Voir Notice 2041-GD (et quelques autres articles proposés)

Si ça ne suffit pas, à votre place, direction votre centre des impôts préféré. Demander le Service des Impôts des Entreprises (SIE)

Par **Mac ostéo**, le **25/10/2006** à **19:45**

Ow, merci Camille.
Je n'avais pas fait de tour sur ce site. Y'a des formulaires interressants.
N'empêche que c'est compliqué à comprendre avec tous ces chiffres c'est pour ça que je lançais un appel sur ce forum (pour une explication avec un cas concret).
Je vais aller à la pêche sur le lien que vous m'avez donné et si je percute pas ce que je lis :lol:

Image not found or type unknown

, [color=orange:kxna2d77]"direction mon centre des impôts préféré : Service des Impôts des Entreprises (SIE)"[/color:kxna2d77]

:wink:

Merci pour le p'tit tuyau !! Image not found or type unknown [/color]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés